PIRANHAS

Décapant gélifié multi-usages

reca peintures

INT EXT

BATIMENT

Définition

Décapant gélifié pour éliminer les vieilles peintures en surfaces verticales et horizontales.

Propriétés

- Ne contient ni chlorure de méthylène, ni n-méthylpyrrolidone, ni acides, ni soude caustique, ni phtalates, ni solvants naphta et autres produits dangereux pour l'environnement.
- Efficace sur toutes peintures glycérophtaliques, vinyliques, pliolites, revêtements plastiques épais, caoutchouc chloré, acryliques, nitrosynthétiques, etc…
- Ne norcit pas le bois, n'attaque pas le verre.

Mise en œuvre

- Étaler grassement PIRANHAS sur le support à décaper.
- Laisser réagir de 5 à 60 minutes jusqu'à ramollissement ou cloquage du revêtement.
- Eliminer les résidus par grattage ou lavage haute pression.
- Recommencer l'opération si nécessaire.
- Rincer à l'eau claire et laisser sécher le support avant la remise en peinture.

- Le temps de réaction de PIRANHAS sur les revêtements sera fonction de leur ancienneté, qualité et épaisseur :
- Pour une efficacité optimale, PIRANHAS doit être appliqué sur un support non humide.
- Consommation : 0.4 L à 2 L du m², suivant l'épaisseur et la qualité des revêtements à décaper.

- Ne pas utiliser en extérieur par temps de pluie car l'action du PIRANHAS est fortement diminuée.
- Eviter d'utiliser PIRANHAS sur le caoutchouc, le linoléum, le polystyrène, le plastique, l'asphalte, le PVC ...
- En cas de doute, effectuer au préalable un essai sur la surface à traiter.
- Ouvrir l'emballage avec précaution.
- Utiliser seulement dans des endroits bien ventilés.
- Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C.
- Ne pas utiliser à côté de toute source d'ignition. Ne pas utiliser par forte chaleur. Ne pas fumer.
- Compte tenu du caractère facilement inflammable, décaper par petites zones successives.

- Nettoyage du matériel à l'eau.

Caractéristiques techniques

Conditionnement
20 litres.

Densité
0.97.

Extrait sec
En poids : 1.5 %.
En volume : 1.6 %.

Conservation
- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement
0.5 à 2.5 m²/l selon la qualité et l'épaisseur du revêtement à décaper.

Caractéristiques règlementaires

Assurance
PIRANHAS est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité
Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Ouvrir l'emballage avec précaution. Utiliser seulement dans des endroits bien ventilés. Ne pas utiliser à côté de toute source d'ignition. Ne pas utiliser par forte chaleur. Ne pas fumer.

Compte tenu du caractère facilement inflammable, décaper par petites zones successives.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Déchets
Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque.
Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.
Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca peintures
RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr